

Puissance administrative

Écrit par Rod

Jeudi, 12 Mars 2009 18:48 - Mis à jour Jeudi, 12 Mars 2009 18:55

Mode de calcul de la Puissance Administrative Française

du 01-01-1978 au 01-07-1998

Elle ne fait que 60 chevaux réels ma Scirocco, mais sur ma carte grise j'ai 7 chevaux fiscaux !

Depuis le 01 janvier 1978 jusqu'à la fin de production des Scirocco le mode de calcul de la puissance administrative Française était calculée suivant plusieurs paramètres.

On s'aperçoit d'ailleurs que les motorisations essence étaient défavorisées.

En effet étaient pris en compte plusieurs paramètres :

- la cylindrée du moteur **C**
- le coefficient **K**
- le carburant essence ou Diesel **M** (avec 1 pour les

véhicules à essence et
0,7 pour les véhicules
Diesel)

Le coefficient **K** : c'est
le rapport de

démultiplication qui est fonction du type de transmissions (boîtes manuelles 4 ou 5 rapports, boîtes automatiques) il est proportionnel à la somme des vitesses théoriquement atteintes au régime moteur de 1000 tr/ min pour les

différents rapports de
démultiplication de la
boîte de vitesses.

Nota : un coefficient s
spécifique est employé
pour les boîtes
automatiques.

Formule $P = M \times$
 $(0,0458 \times C/K) \times$
 $1,48$